



**FORMULAIRE DE DEMANDE A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR AUX FINS D'OBTENIR UNE AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ROUTIER NEUF A ZERO OU A FAIBLES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> - CYCLE (VELO), CYCLE A PEDALAGE ASSISTE (« PEDELEC25 ») ET CARGO-BIKE -**

**ATTENTION**

- La présente demande est à introduire au plus tard 1 an après l'acquisition du véhicule.
- L'aide financière est destinée aux personnes physiques résidant au Grand-Duché qui acquièrent pour leurs besoins personnels, entre le 1er janvier 2019 et le 30 juin 2026 inclusivement (date de la facture), un des véhicules neufs suivants :
  - cycle (vélo)
  - cycle à pédalage assisté (« pedelec25 »)ou
  - entre le 1er octobre 2024 et le 30 juin 2026 inclusivement (date de la facture) : Cycle et cycle à pédalage assisté disposant d'une charge utile d'au moins 140 kilogrammes qui permet de transporter des charges de personnes et/ou de marchandises (cargo-bike)
- **Le montant de l'aide financière s'élève à 50% du coût hors taxe sur la valeur ajoutée du véhicule, avec un maximum de 600 euros :**
  - Pour les véhicules pour lesquels la facture est établie entre le 11 mai 2020 et le 30 septembre 2024 inclusivement.
  - Pour les véhicules pour lesquels la facture est établie entre le 01 octobre 2024 et le 30 juin 2026 inclusivement. L'aide financière est réservée aux personnes bénéficiant d'une allocation de vie chère ou d'une prime énergie durant la même année où le véhicule est acquis.
- **Le montant de l'aide financière s'élève à 50% du coût hors taxe sur la valeur ajoutée du véhicule, avec un maximum de 1000 euros :**
  - Pour les cycles et les cycles à pédalage assisté destinés à transporter des charges de personnes et/ou de marchandises (cargo-bike) pour lesquels la facture est établie entre le 01 octobre 2024 et le 30 juin 2026 inclusivement.
- Une seule aide financière pour un tel véhicule est accordée par personne physique au maximum une fois tous les cinq ans.

**AVIS IMPORTANT**

- Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.

La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous les systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/fr/acrobat/reader).

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

**Nom, adresse et identité du demandeur**

Nom\* :<sup>1</sup>

Prénom\* :

N° d'identification\* :

N°, Rue\* :

Code postal\* :

Localité\* :

Téléphone :

E-mail :

Le/la soussigné(e) se dit :  d'accord  pas d'accord que la communication se fasse par courrier électronique.

(N.B. la décision administrative finale se fera uniquement par courrier postal)

**La relation bancaire :**

Titulaire du compte\* :<sup>1</sup>

N° compte IBAN\* :

<sup>1</sup> Le cas échéant, le nom tel qu'il est repris dans le Registre national des personnes physiques.



Dossier de demande N° :

(Réservée à l'Administration de l'Environnement)

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

### La demande est introduite pour le compte

du demandeur

d'un mineur ou d'un majeur protégé<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Le cas échéant veuillez également remplir la section suivante du présent formulaire

### Coordonnées du mineur respectivement du majeur protégé

Nom :<sup>1</sup>

Prénom :

N° d'identification :

N°, Rue :

Code postal :

Localité :

<sup>1</sup> Le cas échéant, le nom tel qu'il est repris dans le Registre national des personnes physiques.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

### Caractéristiques et données du véhicule

Il s'agit d'un  cycle (vélo)  cycle à pédalage assisté (pedelec25)  cargo-bike

Marque\* :

Modèle\* :

Date facture\* :

Lorsqu'il s'agit d'un cycle d'un cycle à pédalage assisté et que la facture a été établie entre le 01/10/2024 et le 30/06/2026 inclusivement, veuillez joindre une copie de la décision attestant que le ménage touche une allocation de vie chère ou une prime énergie.

Charge utile\* :

Lorsqu'il s'agit d'un cargo-bike et que la facture a été établie entre le 01/10/2024 et le 30/06/2026 inclusivement, veuillez joindre une copie de la fiche technique indiquant la charge utile du véhicule.

Prix (hTVA)\* :

N° Facture\* :

Lieu de vente\* :



Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

### Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le/la soussigné(e)\* :

déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Le/la soussigné(e) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la demande comme complète, à savoir:

1. que le formulaire est dûment rempli ;
2. qu'une copie de la facture acquittée en due forme, attestant l'achat du véhicule, a été jointe à la présente ;
3. le cas échéant, qu'il est l'administrateur légal du mineur respectivement du majeur protégé indiqué sur le présent formulaire.
4. une copie de la décision prise par le président du Fonds national de solidarité concernant l'octroi de l'allocation de vie chère ou de la prime énergie au requérant de l'aide financière durant la même année où le véhicule est acquis. Ce document est à présenter uniquement pour les véhicules acquis entre le 01/10/2024 et le 30/06/2026 inclusivement.
5. une copie de la fiche technique indiquant la charge utile du véhicule. Ce document est à présenter uniquement pour les cargo-bikes.
6. Le cas échéant le/la soussigné(e) se dit d'accord que la communication se fasse par courrier électronique à l'adresse électronique indiquée à section 1 (Saisie).

(N.B. la décision administrative finale se fera par courrier postal)

Fait à\* :

le\* :

Signature\* :

### Contact pour l'envoi du formulaire

La présente demande est à envoyer, ensemble avec les pièces justificatives, à :

**Administration de l'environnement**  
**Subsides et aides financières**  
**1, avenue du Rock'n'Roll**  
**L-4361 Esch-sur-Alzette**

### Déclaration de protection des données

Les données à caractères personnelles récoltées par ce formulaire sont traitées en conformité avec le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Veuillez naviguer vers le lien <https://environnement.public.lu/fr/support/protection-donnees/aev.html> pour prendre connaissance du détail de la protection de vos données, appliquée par l'Administration de l'environnement.